CORPORATION DE LA

CITÉ DE CLARENCE-ROCKLAND

RÉUNION RÉGULIÈRE - PROCÈS-VERBAL

le 3 juin 2019
Salle du Conseil
415 rue Lemay Street, Clarence Creek, Ont.

PRÉSENT:	Carl Grimard, maire suppléant
	Samuel Cardarelli, conseiller quartier 1
	Mario Zanth, conseiller du quartier 2
	Don Bouchard, conseiller quartier 4
	André J. Lalonde, conseiller du quartier 5
	Christian Simard, conseiller quartier 6
	Michel Levert, conseiller du quartier 7
	Diane Choinière, conseillère du quartier 8
	Helen Collier, directrice générale
	Monique Ouellet, greffière
	Maryse St-Pierre, greffière adjointe
ABSENT:	Guy Desjardins, maire

1. Ouverture de la réunion

Le maire Desjardins ouvre la réunion à 18h.

2. Prière

Le conseiller Samuel Cardarelli fait la lecture de la prière.

3. Adoption de l'ordre du jour

RÉSOLUTION 2019-114
Proposée par Mario Zanth
Appuyée par Samuel Cardarelli

QU'IL SOIT RÉSOLU QUE l'ordre du jour soit adopté avec les modifications suivantes:

- ajout de l'item 9.4. Résolution de membre présentée par la conseillère Diane Choinière et appuyée par le conseiller Mario Zanth relativement à l'installation de prises électriques aux poteaux du sentier récréatif de Bourget;

- retrait de l'item 5.4. Embauche - Gestionnaire des opérations

ADOPTÉE, telle que modifiée

4. Déclarations d'intérêts pécuniaires (Aucune)

5. Réunion à huis clos

RÉSOLUTION 2019-115
Proposée par Diane Choinière
Appuyée par Mario Zanth

QU'IL SOIT RÉSOLU QUE la réunion régulière du conseil municipal soit ajournée afin de tenir une session à huis clos pour discuter des sujets suivants, tel que stipulé à la section 239 de la *Loi sur les municipalités 2001*, tel que modifiée :

5.1. Adoption du procès-verbal de la réunion à huis clos du 22 mai 2019
5.2. Paiement de gestionnaires suite aux inondations

5.3. Dossier des ressources humaines

ADOPTÉE

Les membres du conseil se retirent dans la salle de conférence adjacente à la salle du conseil à 18h04 et retournent dans la salle du conseil à 18h55.

RÉSOLUTION 2019-116
Proposée par Michel Levert
Appuyée par Mario Zanth

QU'IL SOIT RÉSOLU QUE la réunion à huis clos soit ajournée afin de retourner en réunion régulière.

ADOPTÉE

6. Rapport de la réunion à huis clos

Le maire suppléant Grimard informe les membres du public que le conseil a discuté de dossiers à huis clos et que des directives ont été données au personnel.

7. Annonces

Le conseiller André J. Lalonde annonce que dimanche aura lieu le derby de démolition du Club Lions, lequel se tiendra au par du Club Lions de Clarence Creek, près du Centre d'accueil Roger Séguin.

8. Période de Questions/Commentaires

Monica Séguin, 2919 Vieille Route 17, faisant suite aux inondations, demande que le conseil prenne les mesures nécessaires auprès les autorités concernées dans le but de présenter les inondations récurrentes. Elle remercie la Cité pour son dévouement auprès de résidents.

Rolland Labonté, 1573 chemin Rollin, demande si la Cité a un plan du fossé situé à côté de la propriété de sa fille. Julian Lenhart confirme que les plans sont disponibles et qu'il fera le suivi auprès de M. Labonté.

9. Items des membres du Conseil

9.1 Résolution de membre présentée par le conseiller Mario Zanth et appuyée par le conseiller Don Bouchard demandant aux gouvernements provincial et fédéral de créer un comité relativement aux inondations

RÉSOLUTION 2019-117
Proposée par Mario Zanth
Appuyée par Don Bouchard

ATTENDU QUE la gestion intégrée des principaux réservoirs du bassin de l'Outaouais est la responsabilité de la Commission de planification de la régularisation de la rivière des Outaouais; et

ATTENDU QUE la santé et sécurité des gens qui vivent le long de la rivière des Outaouais est d'une importance cruciale; et

ATTENDU QUE les inondations qui sont survenues en 2017 et encore en 2019 sont des événements anormaux; et

ATTENDU QUE les conditions climatiques qui ont précipité ces événements ne sont pas identiques dans les deux années;

QU'IL SOIT RÉSOLU QUE le Conseil municipal demande au gouvernement provincial et fédéral d'établir une commission qui a pour but de comprendre quelles sont les conditions qui ont précipité ces inondations dans le but de créer des outils relatifs à la gestion du bassin de la rivière des Outaouais; et

QU'IL SOIT ÉGALEMENT RÉSOLU QUE cette commission soit établie dans le plus bref délai, pour assurer que ces événements ne surviennent plus dans le futur.

ADOPTÉE

9.2 Résolution de membre présentée par le conseiller André J. Lalonde et appuyée par le conseiller Don Bouchard visant à pourvoir une exemption aux frais au dépotoir pour les résidents affectés par les inondations

RÉSOLUTION 2019-118
Proposée par Carl Grimard
Appuyée par Michel Levert

ATTENDU QU'un certain nombre de résidents de la Cité de Clarence-Rockland sont affectés par les récentes inondations printanières; et

ATTENDU QUE plusieurs d'entre eux feront face à des nettoyages et rénovations importantes suite à ces inondations;

QU'IL SOIT RÉSOLU QUE le Conseil mandate l'administration d'établir une liste d'adresses civiques de tous les résidents à l'intérieur des limites de la Cité de Clarence-Rockland qui sont affectés par les inondations, et

QU'IL SOIT ÉGALEMENT RÉSOLU QUE le Conseil mandate l'administration à prendre les mesures nécessaires afin d'assurer que les résidents des propriétés affectées figurant sur la liste soient exemptés de tous frais pour apporter leurs déchets et matériaux au dépotoir de la Cité, sous présentation d'une preuve de résidence, effectif immédiatement et ce, jusqu'au 31 décembre 2019.

ADOPTÉE, telle que modifiée

9.3 Résolution de membre présentée par le maire suppléant Carl Grimard et appuyée par le conseiller Christian Simard visant à pourvoir une exemption aux frais de demande de permis de démolition

Suite aux questions, Julian Lenhart confirme que le rapport à être présenté le 17 juin prochain donnera plus de précisions sur les types de demandes des résidents touchées par les inondations.

RÉSOLUTION 2019-119
Proposée par Carl Grimard
Appuyée par Christian Simard

ATTENDU QU'un certain nombre de résidents de la Cité de Clarence-Rockland sont affectés par les récentes inondations printanières; et

QU'IL SOIT RÉSOLU QUE le Conseil autorise que les résidents des propriétés affectées par les inondations soient exemptés de tous frais relatifs aux demandes de permis de démolition, effectif immédiatement; et

QU'IL SOIT ÉGALEMENT RÉSOLU QUE le Conseil mandate l'administration à étudier les besoins potentiels des propriétés affectées par les inondations printanières dans le but de préparer un rapport proposant des options qui devront être considérées relativement aux processus de demandes

d'amendements au règlement de zonage, demandes de dérogations mineures, ou demande de permis de construction.

ADOPTÉE

9.4 Résolution de membre présentée par la conseillère Diane Choinière et appuyée par le conseiller Mario Zanth concernant l'installation de prises électriques aux poteaux du sentier récréatif de Bourget

RÉSOLUTION 2019-120
Proposée par Diane Choinière
Appuyée par Mario Zanth

ATTENDU QUE le Comité d'embellissement de Bourget organise des activités communautaires impliquant la participation active des enfants et des parents de sa communauté afin d'embellir leur environnement;

ATTENDU QUE le Comité d'embellissement de Bourget a demandé la contribution municipale pour installer des prises de courant sur certains lampadaires le long de la piste récréative afin de permettre aux familles de mettre des décorations de Noël sur les branches des sapins longeant la piste récréative entre la rue Champlain et le chemin Marcil;

ATTENDU QUE des ampoules DEL seront installées sur les lampadaires au cours des 2 prochaines semaines et qu'il serait plus économique de faire installer les prises de courant dans un même temps;

QU'IL SOIT RÉSOLU QUE le conseil autorise la dépense d'approximativement 2000$ du fonds de prévoyance du budget 2019 pour couvrir les coûts d'installation des prises de courant.

ADOPTÉE

10. Items par consentement

RÉSOLUTION 2019-121
Proposée par Michel Levert
Appuyée par Christian Simard

QU'IL SOIT RÉSOLU QUE les items suivants, tels qu'identifiés sous la rubrique «items par consentement» à l'ordre du jour de la réunion régulière du 3 juin 2019, soient adoptés :

10.1. Adoption des procès-verbaux des réunions suivantes:
   a. Réunion régulière - 22 mai 2019
   b. Comité plénier - 22 mai 2019

10.2. Réception des procès-verbaux des réunions suivantes:

a. Comité consultatif du patrimoine - 21 août 2018

b. Comité consultatif du patrimoine - 28 mars 2019

c. Comité de dérogation - 27 mars 2019

d. Comité de dérogation - 24 avril 2019

10.3. Les recommandations suivantes du comité plénier du 22 mai 2019

b. Résolution pour lever le drapeau de la fierté durant la troisième semaine de juillet

c. Résolution pour modifier une condition de l'ébauche d'approbation de Brigil et de l'étape 5 du Village Morris

d. Résolution pour transférer 21 141$ des fonds de la taxe sur l'essence vers le budget de construction du terrain de balle de Clarence Creek

e. Résolution pour retirer le projet de "Système d'extinction des feux pour la salle de serveur de l'hôtel de ville de Clarence Creek" de la liste des projets capitaux 2019 et ajouter le projet de mise au point des systèmes de sécurité

10.4. Résolution pour déclarer le Festival de la rivière des Outaouais un événement d'envergure municipale

ADOPTÉE

Texte des résolutions adoptées par consentement telles qu'identifiées dans la résolution 2019-121

10.3b. QU'IL SOIT RÉSOLU QU'*un drapeau de la fierté soit levé durant la troisième semaine de juillet en reconnaissance de la communauté diversifiée;*

10.3c. ATTENDU QUE *l'étude de transport pour le collecteur est-ouest a été complétée en décembre 2018, et*

ATTENDU QU'UNE *condition doit être modifiée dans la liste de conditions approuvées pour le lotissement du Village Morris Stage 5 et de Brigil.*

QU'IL SOIT RÉSOLU QUE *la condition 26 du lotissement de Brigil et la condition 29 du lotissement du village Morris stage 5 soit modifié afin de lire comme suit :*

- *"That Poupart Side Road, Bronze Avenue and St-Jean Street be designed and built to municipal standards with an urban cross-section approved by the City. The design should follow the recommendation of the detailed transportation impact study that was completed by Castleglenn Consultants (Dec 2018) with any subsequent revisions, if applicable. The design, the environmental studies, the EA, the construction work, the project management fees and any other studies or works required are to be paid by*

the Development Charges By-law and the municipal budget in place for the current year. The estimated cost of the design and works to be completed must be approved by the City before any undertaking."

***10.3d. ATTENDU QUE** le budget capital 2019 pour la construction d'un terrain de balle à Clarence Creek est de 150 000$; et*

***ATTENDU QUE** les prix des soumissions obtenues pour la construction du terrain de balle sont plus élevés qu'anticipés;*

***QU'IL SOIT RÉSOLU QUE** le conseil municipal autorise le transfert de 21 141$ des fonds de la taxe sur l'essence vers le budget de construction du terrain de balle de Clarence Creek, tel que recommandé*

***10.3e. QU'IL SOIT RÉSOLU QUE** le Conseil approuve que le projet de "Système d'extinction des feux pour la salle de serveur de l'hôtel de ville de Clarence Creek" soit retiré de la liste des projets capitaux; et*

***QU'IL SOIT RÉSOLU QUE** le Conseil approuve l'ajout d'un projet qui consiste à faire une importante mise à point du système de sécurité avec un budget de 25 000 $.*

***10.4 QU'IL SOIT RÉSOLU QUE** le Conseil de la Cité de Clarence-Rockland appuie la Nouvelle Chambre de Commerce dans l'organisation du Jardin de bière Clarence-Rockland dans le cadre des activités du Festival de la rivière des Outaouais qui est un événement d'envergure municipale qui se déroulera du 29 juin au 1er juillet 2019.*

10.3a. Résolution pour autoriser le Club Optimiste de Rockland d'installer une enseigne permanente sur le sol, unilingue francophone, sur un terrain municipal

RÉSOLUTION 2019-122
Proposée par André J. Lalonde
Appuyée par Samuel Cardarelli

QU'IL SOIT RÉSOLU QUE le conseil municipal autorise l'installation d'une enseigne permanente sur le sol, unilingue francophone, sur un terrain municipal dans l'emprise de chemin de la rue Caron à Rockland afin d'annoncer les activités du Club Optimiste de Rockland; et

QU'IL SOIT RÉSOLU QUE le conseil municipal approuve la demande d'exemption à l'exigence de payer les frais de demande pour le club Optimiste

de Rockland pour leur demande de permis d'enseigne et leur demande de dérogation d'enseigne, pour un montant total de 333,00$.

DIFFÉRÉE

11. Rapports des Comités/Services

11.1 Proposition pour le projet de profil national de résilience

RÉSOLUTION 2019-123
Proposée par Diane Choinière
Appuyée par Don Bouchard

QU'IL SOIT RÉSOLU QUE le conseil mandate le Directeur des services de la protection de continuer à travailler pour que la Cité de Clarence-Rockland devienne le palier gouvernemental responsable de la proposition conjointe de RDDC visant à développer et à améliorer le profil national de résilience; et

QU'IL SOIT ÉGALEMENT RÉSOLU QUE le conseil autorise le Directeur des services de la protection à signer tous les documents nécessaires à la soumission de cette proposition de projet; et

QU'IL SOIT FINALEMENT RÉSOLU QUE sujet à l'approbation par le RDDC du projet proposé, le Conseil autorise l'administration à embaucher un poste de durée déterminée à temps plein afin de superviser les travaux de recherche et d'améliorer davantage la gestion des catastrophes et des situations d'urgence et la résilience de la Cité de Clarence-Rockland, et ce, totalement financé par la subvention.

ADOPTÉE

11.2 Demande au programme de subvention aux projets communautaires pour l'inclusion des aînés

RÉSOLUTION 2019-124
Proposée par Christian Simard
Appuyée par Michel Levert

QU'IL SOIT RÉSOLU QUE le Conseil municipal autorise les Services communautaires à soumettre une demande de subvention dans le cadre du programme de subvention aux projets communautaires pour l'inclusion des aînés du Ministère des Services aux aînés et de l'Accessibilité pour aider à financer l'édition 2020 des Jeux des aînés et aînées de Clarence-Rockland.

ADOPTÉE

11.3 Ajout d'une borne-fontaine de formation pour le nouveau terrain d'entraînement à Bourget

RÉSOLUTION 2019-125
Proposée par Don Bouchard
Appuyée par Samuel Cardarelli

QU'IL SOIT RÉSOLU QUE le conseil autorise le Directeur des Services de protection à signer un ordre de modification d'un montant maximal de 25 000$ +TVH afin de rétablir une borne-fontaine de formation pour le nouveau terrain d'entraînement situé adjacent à la nouvelle caserne de pompiers; et

QU'IL SOIT AUSSI RÉSOLU QUE le financement de cette borne-fontaine de formation provienne du budget 2019 du Centre de formation régional.

ADOPTÉE

12. Règlements municipaux

RÉSOLUTION 2019-126
Proposée par Mario Zanth
Appuyée par Don Bouchard

QU'IL SOIT RÉSOLU QUE les règlements municipaux suivants soient adoptés :

12.1. 2019-50 - Conversion de condominiums – 535-545 chemin Russell, Cheney
12.2. 2019-60 - Rémunération des membres du conseil

ADOPTÉE

12.3 2019-61 - Amendement au règlement sur les enseignes 2015-160

RÉSOLUTION 2019-127
Proposée par Don Bouchard
Appuyée par Diane Choinière

QU'IL SOIT RÉSOLU QUE le règlement 2019-61 - Amendement au règlement sur les enseignes 2015-160 soit différé à la prochaine réunion régulière du conseil.

ADOPTÉE

13. Règlement de confirmation

RÉSOLUTION 2019-128
Proposée par Mario Zanth
Appuyée par Samuel Cardarelli

QU'IL SOIT RÉSOLU QUE le règlement no. 2019-59, étant un règlement de confirmation pour la réunion régulière du 3 juin 2019, soit adopté.

ADOPTÉE

14. Ajournement

Le maire suppléant Grimard lève l'assemblée à 19h56.

_____ _____

Guy Desjardins, Maire Maryse St-Pierre, Greffière adjointe